

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2014

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

N° 14-DCM-DGS-145

L'AN DEUX MILLE QUATORZE & LE VINGT-QUATRE NOVEMBRE à treize heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2014

**OBJET DE LA DELIBERATION : ADOPTION DES BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES
2014 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND
Lionel RIQUELME - Josiane SICCARDI –Pascal CAMPENS - Cécile GOMEZ – Jean-François
PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel VESSEREAU – Paul
MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA –Bénédicte LE MOIGNE - Viviane TIAR –
Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Céline PRATI-
AIGUIER – Magali VINCENT – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT –Nicole VACCA
- Bernard PEZERY– Frédéric FIORE - Stéphane BELTRA – Pierre-Laurent CHABLE

POUVOIRS : Daniel DUVOUX à Jean-Michel PEYRATOUT – Gaëlle REBEC à Valérie
RIALLAND – Dominique ROLLAND à Christian GARNIER – Jennifer DELI à Nicole VACCA

SECRETAIRE DE SEANCE : Magali VINCENT

=====

M. Jean-Michel PEYRATOUT, Adjoint au Maire, donne lecture de l'exposé suivant :

Pour tenir compte des réajustements budgétaires susceptibles d'intervenir en cours d'année, le budget primitif doit pouvoir être corrigé par des décisions modificatives.

Le budget supplémentaire est une décision modificative particulière car il s'agit également d'un acte de reports.

En effet, il a pour objet :

- ❖ *de reprendre* les résultats dégagés à la clôture de l'exercice précédent apparaissant au compte administratif voté le 21 juin dernier, conformément aux dispositions de l'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales ;
- ❖ *de transcrire* l'affectation des résultats ;
- ❖ *d'intégrer* les restes à réaliser de l'exercice 2013 ;
- ❖ *d'ajuster* les programmes d'investissement et les prévisions de fonctionnement.

Les grands équilibres s'établissent ainsi :

❖ Pour le budget principal :

Fonctionnement	Charges	Produits
Crédits votés au présent budget	1 117 872,65	128 672,00
Restes à réaliser		
Résultats de fonctionnement reporté		989 200,65
Total fonctionnement	1 117 872,65	1 117 872,65

Investissement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au présent budget	- 987 534,41	- 3 929 877,35
Restes à réaliser	3 536 876,35	7 625 484,50
Solde d'exécution reporté	1 146 265,21	
Total investissement	3 695 607,15	3 695 607,15
Total du budget	4 813 479,80	4 813 479,80

Le Budget Supplémentaire de l'exercice 2014 s'équilibre donc en dépenses et en recettes à un montant de 4 813 479,80 €.

Il est proposé d'examiner tour à tour :

1. La section d'investissement ;
2. La section de fonctionnement.

1 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a/ Les dépenses

Les dépenses s'élèvent à un montant de 3 695 607,15 €. Elles sont constituées :

- ❖ Du solde d'exécution reporté de l'exercice 2013 qui s'élève à 1 146 265,21 €;
- ❖ Des restes à réaliser en dépenses que nous avons constatés lors du vote du Compte Administratif de l'exercice 2013, pour un montant de 3 536 876,35 € ;
- ❖ Des crédits d'ajustement pour la somme de – 987 534,41 € composés notamment de :
 - Chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » +300 000,00 €
 - Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »..... + 300 000,00 €
 - Chapitre 23 « Immobilisations en cours »..... - 1 600 000,00€
 - Construction Complexe Tennis (La Diligence)
 - Chapitre 020 « Dépenses imprévues »..... 112 465,59€

b/ Les recettes

Les recettes s'élèvent à un montant de 3 695 607,15 €. Elles sont constituées notamment :

- ❖ Des restes à réaliser en recettes constatés lors du vote du Compte Administratif de l'exercice 2013, pour un montant de 7 625 484,50 € ; Ces restes à réaliser doivent être ajustés de la manière suivante :
 - Vente terrain lieu-dit Le Baguier : - 4 330 000,00€
 - Vente propriété rue Maréchal Leclerc : - 470 000,00€
- ❖ Du virement de la section de fonctionnement pour 160 122,65 € ;
- ❖ De l'ajustement des subventions d'équipement pour – 550 000,00 € ;
- ❖ De l'ajustement du besoin d'emprunt pour -500 000,00 € ;
- ❖ De la prise en compte de l'affectation du résultat pour 1 860 000,00 €

2 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a/ Les charges

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 1 117 872,65 € et comprennent :

- ❖ Les ajustements des charges à caractère général au chapitre 011 pour la somme de 356 500,00€ ;
- ❖ Les ajustements des charges de personnel au chapitre 012 pour la somme de 399 250,00 € ;
- ❖ Le chapitre 014 « atténuations de produits » pour 15 000,00 € ;
- ❖ Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » fait l'objet d'un ajustement pour 3000,00€ ;
- ❖ Le chapitre 67 « charges exceptionnelles » pour 20 000,00 € ;
- ❖ Le virement à la section d'investissement pour 160 122,65 € ;
- ❖ Une inscription au chapitre 022 « Dépenses imprévues » pour 164 000,00 € ;

b/ Les produits

Les produits identiques aux dépenses s'élèvent donc à un montant de 1 117 872,65 €. Ils sont constitués principalement par la reprise de l'excédent de la section de fonctionnement pour 989 200,65 € ;

DETAIL DES SECTIONS
(y compris restes à réaliser de 2013)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
10	Dotations et fonds divers		1 860 000,00
13	Subventions d'équipement		1 015 484,50
16	Emprunts		
001	Solde d'investissement reporté	1 146 265,21	
27	Autres créances immobilisées		
024	Produits des cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		160 122,65
4581	Opérations pour compte de tiers	355 749,12	760 000,00
20	Immobilisations incorporelles	263 844,55	
204	Subventions d'équipement	652 240,06	
21	Immobilisations corporelles	2 759 077,25	
23	Immobilisations en cours	-1 494 034,63	
020	Dépenses imprévues	112 465,59	
041	Opérations patrimoniales	-100 000,00	-100 000,00
TOTAL		3 695 607,15	3 695 607,15

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
002	Résultats de fonctionnement reportés		989 200,65
013	Atténuations de charges		55 000,00
73	Impôts et taxes		106 100,00
74	Dotations et participations		-35 428,00
75	Autres produits		
78	Reprise sur amortissements et provisions		3 000,00
011	Charges à caractère général	356 500,00	
012	Charges de personnel	399 250,00	
014	Atténuations de produits	15 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	
022	Dépenses imprévues	164 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	160 122,65	
TOTAL		1 117 872,65	1 117 872,65

❖ **Pour les budgets annexes :**

La commune du Pradet gère également cinq budgets annexes au budget principal.
Nous allons examiner l'ensemble de ces budgets.

1 – Budget de l'eau

Il s'établit comme suit :

Exploitation	Charges	Produits
Crédits votés au présent budget	186 518,43	
Résultats d'exploitation reportés		186 518,43
Total exploitation	186 518,43	186 518,43

Investissement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au présent budget	124 545,49	
Restes à réaliser	44 784,45	54 103,00
Solde d'exécution reporté		115 226,94
Total investissement	169 329,94	169 329,94
Total du budget	355 848,37	355 848,37

2 – La régie des transports routiers de personnes :

Il s'établit comme suit :

Exploitation	Charges	Produits
Crédits votés au présent budget	26 967,85	
Résultats de fonctionnement reportés		26 967,85
Total exploitation	26 967,85	26 967,85

Investissement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au présent budget	124 417,82	
Restes à réaliser		
Solde d'exécution reporté		124 417,82
Total investissement	124 417,82	124 417,82
Total du budget	151 385,67	151 385,67

3 – La régie municipale des pompes funèbres :

Il s'établit comme suit :

Exploitation	Charges	Produits
Crédits votés au présent budget	10 315,72	
Résultats de fonctionnement reportés		10 315,72
Total exploitation	10 315,72	10 315,72

Investissement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au présent budget	10 876,79	
Restes à réaliser		
Solde d'exécution reporté		10 876,79
Total investissement	10 876,79	10 876,79
Total du budget	21 192,51	21 192,51

LES ZONES D'AMENAGEMENT**4 – Zone d'aménagement du Village**

Exploitation	Charges	Produits
Crédits votés au présent budget	31 560,49	
Restes à réaliser		
Résultats de fonctionnement reportés		31 560,49
Total exploitation	31 560,49	31 560,49

5 – Zone d'aménagement de la Mounine

Exploitation	Charges	Produits
Crédits votés au présent budget	19 506,39	
Restes à réaliser		
Résultats de fonctionnement reportés		19 506,39
Total exploitation	19 506,39	19 506,39

Tels sont les éléments qui constituent les budgets supplémentaires de l'exercice 2014 du budget principal et des budgets annexes.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à la **MAJORITÉ** :

25 voix POUR

7 VOIX CONTRE (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Bernard PEZERY – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI – Nicole VACCA – Frédéric FIORE)

1 Abstention (Pierre-Laurent CHABLE)

- **ADOpte** les budgets supplémentaires 2014 équilibrés en dépenses et en recettes, tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

Acte exécutoire en application
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.
Transmis au contrôle de légalité le :

..... 5 DEC. 2014

Publié ou notifié le :

..... 5 DEC. 2014

Le Maire,

